

POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS

Intégrant les saines habitudes de vie !



Août 2013

DOCUMENT SYNTHÈSE

Cette initiative a été rendue possible grâce à la contribution du ministère de la Famille et du ministère de la Santé et des Services sociaux (Secrétariat aux aînés).

Nous tenons également à souligner le soutien du Carrefour action municipale et familles.

Nous remercions grandement tous les membres du comité familles-aînés qui ont participé activement à toutes les étapes de réalisation de la présente politique ainsi que les familles et les aînés qui ont bien voulu prendre part aux consultations.

Crédits photos :

Joanne Cyr et Municipalité de Val-des-Lacs ©

Merci pour leur collaboration :

Monsieur et Madame Laurent Chartier

Madame Jessica Fournier et Vincent

Madame Yolande Blanchard

Madame Anick Witty, Noah et Coralie

Monsieur et Madame Jean-Luc Thérien

Note aux lecteurs :

Pour alléger le texte, le masculin est employé pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Les données statistiques démographiques n'incluent que la population permanente.

CONTENU



À PROPOS DE VAL-DES-LACS	5
Mission de la politique familles-aînés	5
POURQUOI UNE POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS À VAL-DES-LACS ?	6
RÔLE DES MEMBRES DU COMITÉ FAMILLES-AÎNÉS.....	6
Composition du comité familles-aînés	6
PROFIL DE LA MUNICIPALITÉ	7
Population vallacquoise	8
Situation des familles.....	8
Situation des aînés.....	9
Revenus des ménages.....	10
Situation du logement.....	10
DÉFINITION DE LA FAMILLE.....	11
NOTRE CONCEPTION DES AÎNÉS.....	11
LES VALEURS	11
NOS ENGAGEMENTS.....	12
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
CONCRÉTISATION ET GAGE DE SUCCÈS.....	14



À PROPOS DE VAL-DES-LACS



D'abord défrichée par les premiers colons embauchés par les compagnies de bois, Sainte-Agricole voit le jour officiellement en 1907. Ce n'est qu'en 1967 qu'elle change d'appellation pour Val-des-Lacs. Sa raison d'être initiale est d'assurer le lien entre les nombreux lacs de son territoire.¹ L'attrait de ses lacs lui confère une vocation essentiellement touristique.

De par sa faible accessibilité routière, la municipalité se voit désavantagée sur le plan de son développement par rapport aux autres situées sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Laurentides.

Pour les résidents, faire la navette localement est très courant tant pour le travail que pour l'accès aux commerces de services.

En revanche, ses résidents permanents participent largement pour prendre part aux enjeux collectifs tels que la table d'harmonisation de Val-des-Lacs, les divers comités de concertation de riverains, etc. Grâce aux initiatives de nombreux bénévoles telles que le Cercle des fermières ainsi que d'autres comités, Val-des-Lacs connaît une vie sociale et culturelle animée.

La transformation de l'église en centre culturel et communautaire a amené davantage de participation aux activités, notamment de la part des personnes âgées.³

Depuis 2004, elle est signataire de la Charte des paysages, ce qui lui assure la protection et la jouissance de son patrimoine environnemental et construit.⁴

MISSION DE LA POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS

La présente politique en faveur des familles et des aînés a pour mission de définir le cadre d'intervention en vue de consolider les initiatives existantes et d'orienter nos décisions d'avenir afin que Val-des-Lacs réponde aux besoins des familles et des aînés d'aujourd'hui et de demain.

¹ *Politique culturelle de la municipalité de Val-des-Lacs, 2008.*

² *Politique culturelle de la municipalité de Val-des-Lacs, 2008.*

³ *Coopérative de travail Niska, Développement durable des communautés de la MRC des Laurentides, rapport final, 2009, p. 63.*

⁴ *Politique culturelle de la municipalité de Val-des-Lacs, 2008.*

POURQUOI UNE POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS À VAL-DES-LACS ?



Pour la municipalité et les membres du comité familles-aînés, l'élaboration d'une telle politique pour les aînés, comprenant le volet des saines habitudes de vie, représente une occasion pour :

- sonder et répondre aux besoins de la population, particulièrement les familles, les jeunes et les aînés;
- découvrir des avenues pour susciter la motivation des jeunes, particulièrement les adolescents, à s'engager dans leur milieu et à persévérer sur le plan scolaire;
- favoriser l'entraide et renforcer les liens entre les Vallacquois;
- soutenir le vieillissement actif des aînés.

Tout le processus d'élaboration et de mise en œuvre est le résultat de collaborations et d'échanges avec toutes les personnes et instances dont la préoccupation est la qualité de vie des familles et des aînés.

RÔLE DES MEMBRES DU COMITÉ FAMILLES-AÎNÉS

Un comité familles-aînés, doté d'une réelle volonté d'agir et représentatif de la population vallacquoise, a été mis sur pied dans le but de réaliser et d'assurer le suivi de la présente politique.

Afin de garantir la réussite d'un tel projet, chaque membre partage une vision commune de la dimension « familles et aînés » et axe ses efforts vers la mise en place de moyens pour répondre à leurs besoins. L'ensemble des membres représente les parents, les enfants, les adolescents et les aînés et ils sont issus du milieu communautaire, social et de la municipalité de Val-des-Lacs.

Tout au long de l'élaboration et du suivi, ils ont le mandat de consulter et faire participer un maximum de membres de la communauté. Dans le but de respecter ce caractère représentatif, ils parlent en leur nom et mettent de côté leurs intérêts personnels.

COMPOSITION DU COMITÉ FAMILLES-AÎNÉS

NOM	ORGANISME
Patricia Bardy	Parent
Lynn Beauregard	Parent et responsable d'un service de garde
Berthe Bélanger	Mairesse de Val-des-Lacs
Yolande Blanchard	Aînée
Pierre Cantin	Conseiller municipal, volet jeunesse
Suzanne Cloutier	Présidente, comité familles-aînés
François Gagnon	Organisateur communautaire, CSSS des Sommets
Louise Lapointe	Chargée de projet, Gestion Conseil LL
Sylvain Michaudville	Directeur général municipal
Ghislaine Poitras	Aînée
Réal Terrault	Aîné
Denis Tremblay	Conseiller municipal, responsable familles-aînés
Neige Vadeboncoeur	Intervenante, loisirs et culture VDL
Diane Villecourt	Aînée

PROFIL DE LA MUNICIPALITÉ



POPULATION VALLACQUOISE

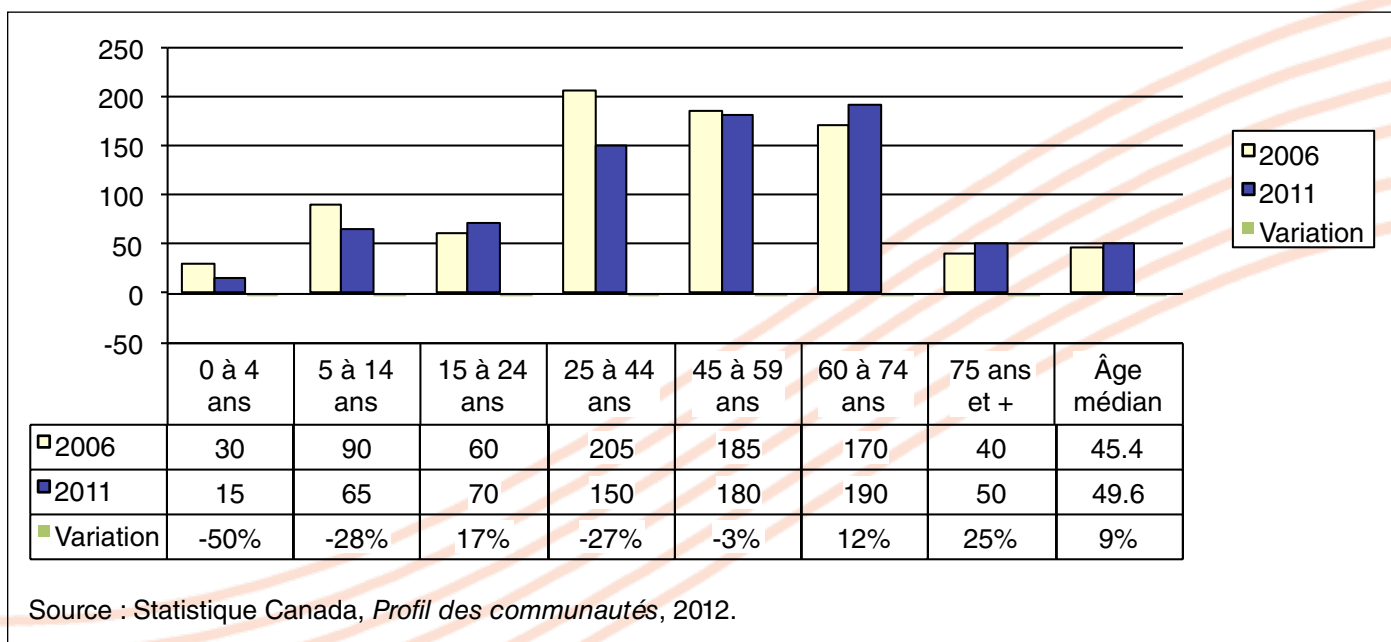
À Val-des-Lacs, le nombre de résidents a atteint 721, ce qui correspond à une **baisse de 7,3 %** par rapport à 2006⁶.

On constate toutefois que la population de Val-des-Lacs a connu une croissance remarquable de 2001 à 2006, suivie par la baisse de 2006 à 2011. La population s'est donc accrue de 5,2 % de **2001 à 2011**.

À l'instar de ce qui prévaut sur l'ensemble du territoire des Laurentides, la population vallacquoise varie considérablement en raison de ses nombreux villégiateurs. En effet, durant la période estivale, sa population croît de **72 %**⁷.

Dans le graphique suivant, on note que de 2006 à 2011, il y a une augmentation de la population dans les catégories d'âge de **15 à 24 ans**, **60 à 74 ans** et **75 ans et plus**, ainsi qu'une diminution importante dans la catégorie des **0 à 4 ans**, des **5 à 14 ans** et des **25 à 44 ans**. Ceci nous indique qu'il y aurait eu depuis cinq ans une augmentation du nombre de personnes âgées et une diminution du nombre de familles.

Population de Val-des-Lacs selon l'âge 2006-2011



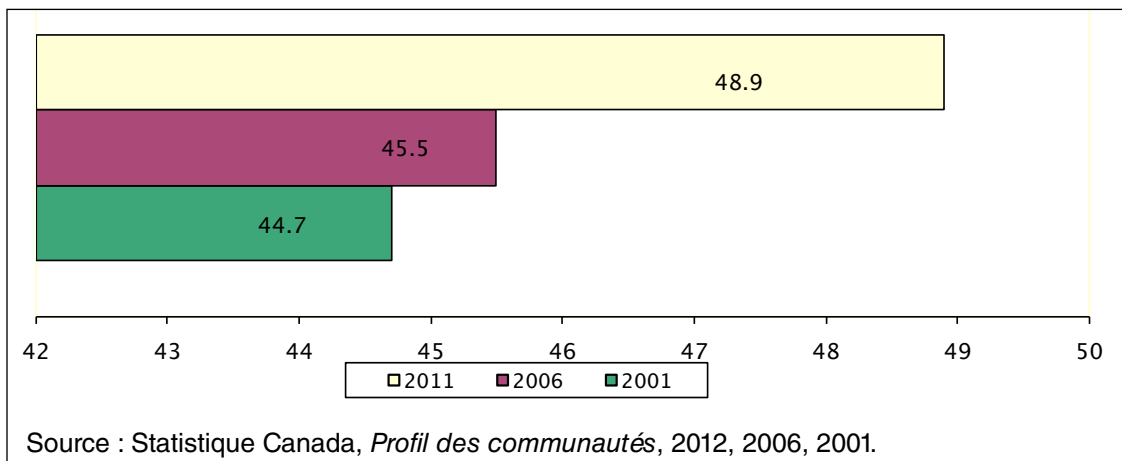
Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2012.

5 Direction de la santé publique des Laurentides, *La santé, une responsabilité partagée*, partie II, édition

6 Statistiques Canada, *Profil des communautés*, 2012.

7 Coopérative de travail Niska, *Développement durable des communautés de la MRC des Laurentides*, rapport final, 2009, p. 129.

Évolution de l'âge médian Val-des-Lacs - 2001 à 2011

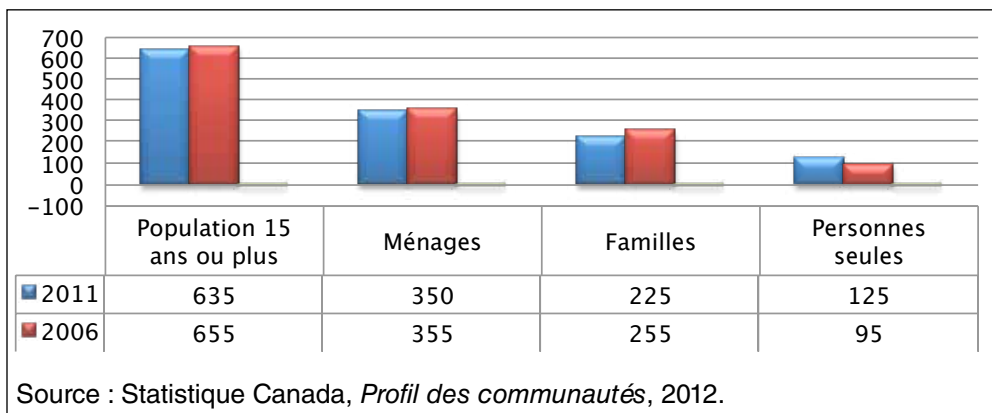


Sur une population de **721** personnes recensées en 2011, **635** sont âgées de **15 ans et plus**. À titre de comparaison, le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus au Québec est de 84,7 %, tandis que celui de la MRC des Laurentides est de 86,5 % et celui de Val-des-Lacs est de **89 %**.

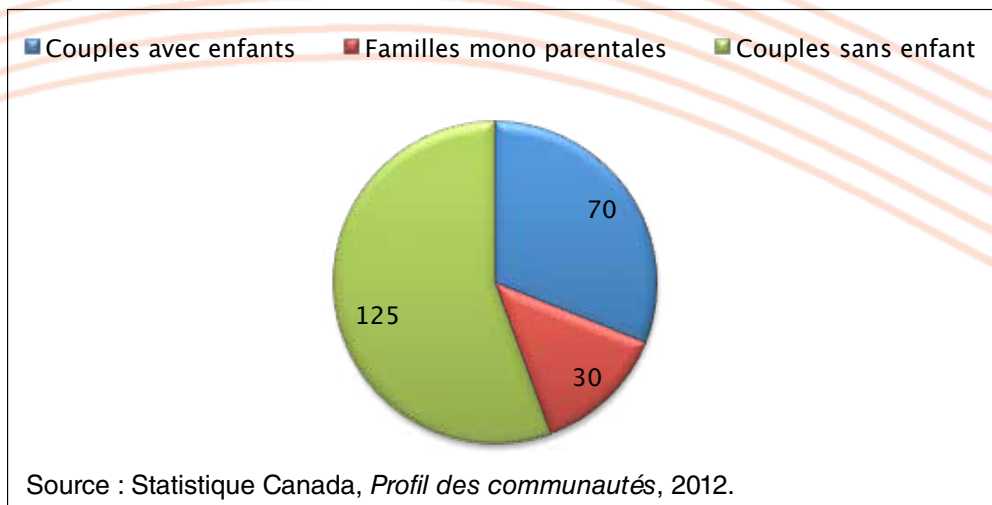
SITUATION DES FAMILLES

On dénombrait **350 ménages en 2011**, soit une légère diminution par rapport à 2006 qui en comptait alors 355.

Comparaison des caractéristiques - Population de Val-des-Lacs 2011



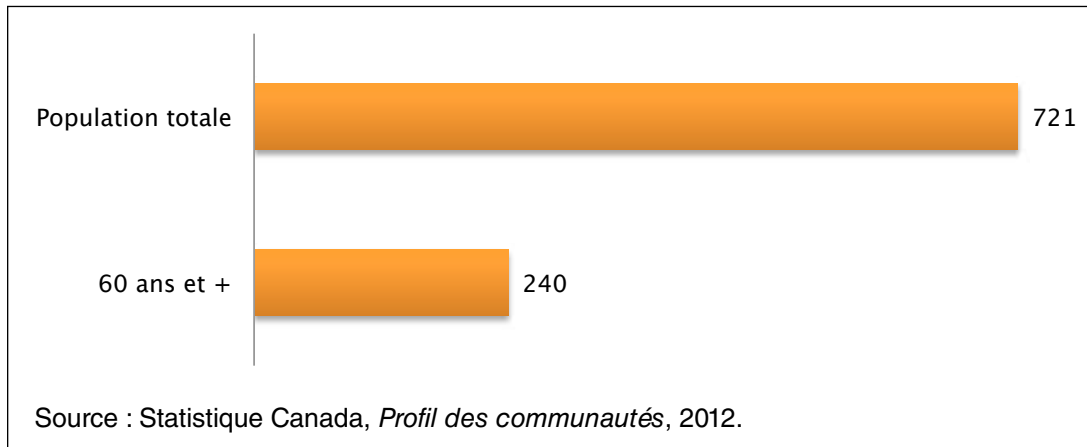
Caractéristiques des familles - Val-des-Lacs 2011



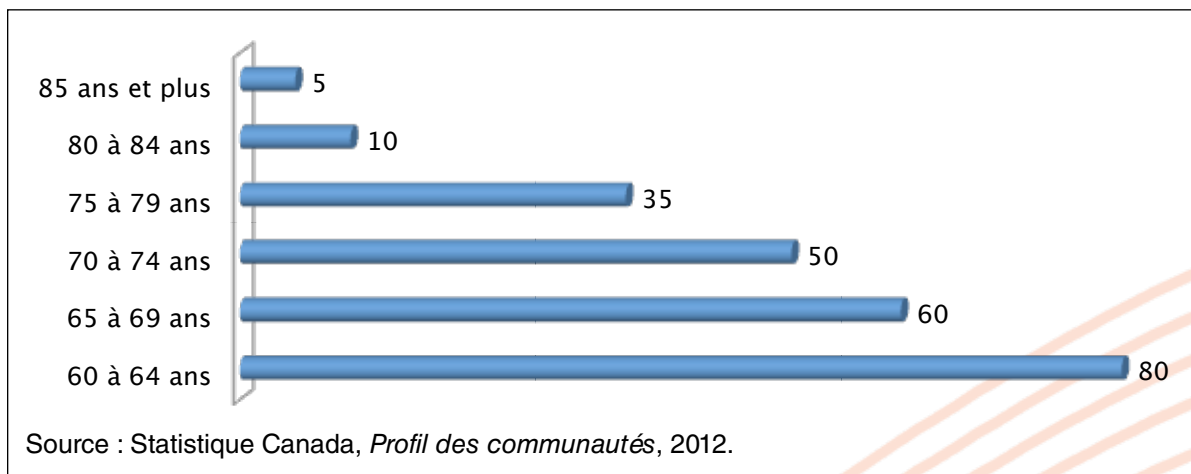
SITUATION DES AÎNÉS

Val-des-Lacs compte **240 personnes âgées de 60 ans et plus**, ce qui représente **le tiers** (33,3 %) de sa population. Parmi les 125 personnes vivant seules, près d'une quarantaine sont âgées de 60 ans et plus.

Situation des aînées Val-des-Lacs 2011

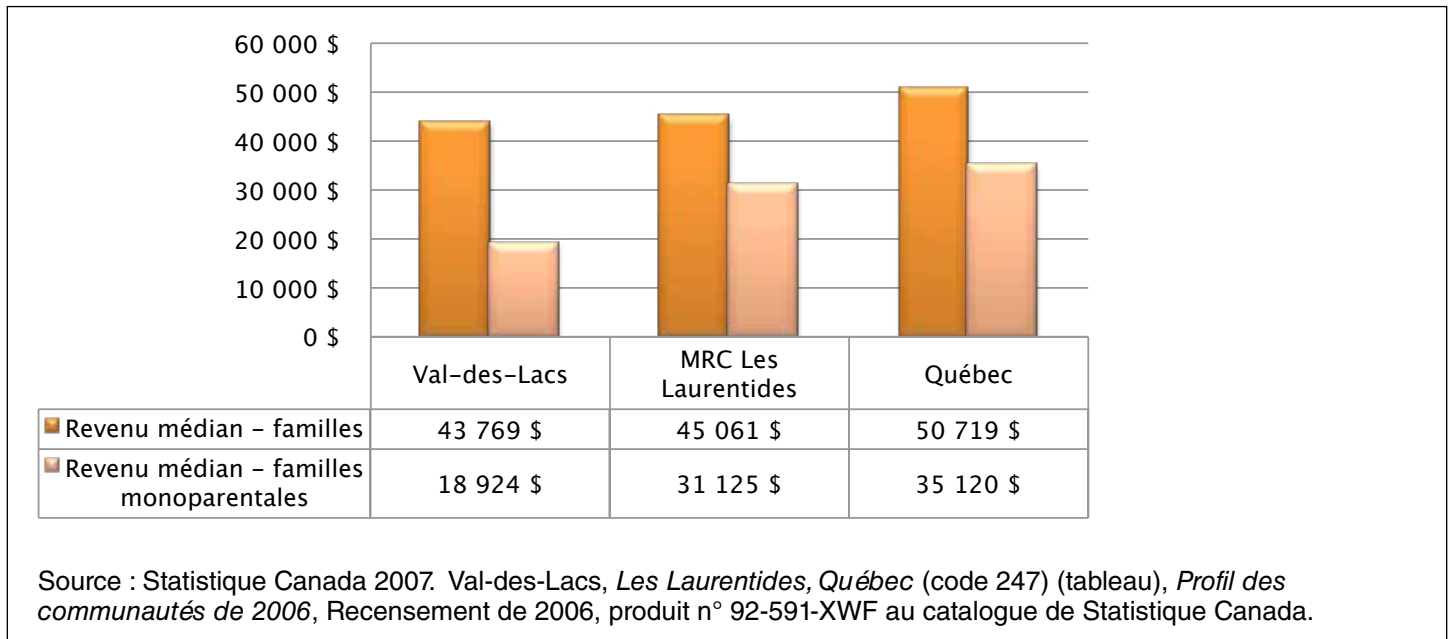


Répartition 60 ans et plus Val-des-Lacs 2011



REVENUS DES MÉNAGES

Les Vallacquoises et Vallacquois travaillent majoritairement en périphérie de la municipalité, notamment à Sainte-Agathe-des-Monts et à Mont-Tremblant. Ils exercent majoritairement des métiers de services liés au tourisme et à la villégiature ainsi qu'à la construction et à la rénovation.¹⁰



On constate que 37,8% des Vallacquois tirent leur revenu autrement que de leurs salaires. Cela s'explique par le fait qu'une grande proportion dépend du chômage, de l'aide sociale ou vivent de leur retraite.

Plusieurs ménages vallacquois éprouvent des difficultés financières. En effet, le pourcentage de personnes à faibles revenus après impôt en 2005 était de 22,6%, alors qu'il se situait à 12,5% sur l'ensemble du Québec.

Afin de leur venir en aide, le comptoir alimentaire local offre hebdomadairement des denrées à une vingtaine de ménages comprenant plus d'une quarantaine de personnes, dont 30 adultes et près d'une quinzaine d'enfants.

SITUATION DU LOGEMENT

Les 350 ménages vivent presque tous dans des résidences individuelles, soit 330, et 15 ménages vivent en appartement ou louent un duplex. En bordure de la route 323, on remarque qu'il y a plusieurs habitations qui ont besoin de rénovations majeures.

Parmi les personnes âgées de 60 ans et plus de la MRC des Laurentides recensées en 2006, plus de 80 % étaient propriétaires de leur logement.¹¹

¹⁰ Coopérative de travail Niska, *Développement durable des communautés de la MRC des Laurentides*, rapport final, 2009.

¹¹ CRÉ des Laurentides, *L'habitation et le logement social dans les Laurentides*, 2006.

DÉFINITION DE LA FAMILLE



À Val-des-Lacs, la famille est la cellule de base de notre communauté et elle se définit comme étant un groupe parent-enfant qui incarne aujourd'hui différents modèles. Elle est le lieu déterminant pour l'apprentissage, l'éducation et la socialisation des individus animés par une volonté d'entraide, de partage intergénérationnel et de soutien réciproque, dont l'épanouissement se réalise par un respect mutuel.

NOTRE CONCEPTION DES AÎNÉS

D'emblée, Val-des-Lacs apprécie grandement la contribution qu'apportent généreusement les aînés à la communauté par leur expérience, leur sagesse et leurs connaissances variées.

Pour orienter notre travail et assurer la cohérence de la présente démarche, il s'est avéré essentiel de définir notre conception des aînés. Dans notre esprit, les aînés ne sont pas nécessairement des personnes âgées. Bien que la plupart d'entre eux soient encore débordants de vitalité et très actifs, nous considérons l'âge de soixante (60) ans comme le barème pour circonscrire les mesures adressées aux aînés.

Comme leur réalité évolue constamment de par leur présence plus longue sur le marché du travail et leur engagement omniprésent dans la communauté et dans les loisirs, nous reconnaissons qu'ils se distinguent par le changement de leur rythme, de leur mode de vie et de leur statut.

En effet, ils passent de parents à grands-parents, de travailleurs à retraités, de couples à personnes seules ou veuves. Leurs revenus diminués combinés à tous ces changements les amènent à remodeler leur style de vie.

LES VALEURS

Les valeurs que nous préconisons ont pour but d'orienter nos objectifs et nos actions afin de circonscrire nos intentions dans la même direction.

1. Le bénévolat et l'engagement citoyen
2. Les saines habitudes de vie
3. Le sentiment d'appartenance
4. L'entraide

NOS ENGAGEMENTS



Nos intentions sont de bien desservir tant les familles et les aînés résidents qui ont choisi de vivre à Val-des-Lacs de façon permanente ou temporaire.

À la suite de l'analyse des données statistiques que nous avons obtenues, ainsi qu'aux résultats des sondages que nous avons réalisés, nous croyons qu'en misant sur les forces que possède Val-des-Lacs pour contrer les difficultés auxquelles ses résidents font face, nous pourrions agir de façon réaliste pour améliorer les conditions de vie des familles et des aînés vallacquois.

En misant à la fois sur les forces vives du milieu, c'est-à-dire la capacité qu'ont les villageois d'agir et de s'entraider, et en leur donnant la possibilité de jouir au maximum de leur milieu de vie, nous pouvons renverser la situation et agir sur les priorités suivantes :

- **Contrer l'isolement** : le transport collectif régional ne peut répondre aux besoins de l'ensemble des familles, des jeunes et des aînés. Nous regorgeons de gens qui s'investissent et s'entraident généreusement. Nous pouvons nous concerter et organiser des moyens de transport qui permettent à tous d'aller travailler, de se divertir et de se procurer les biens et services disponibles dans les municipalités voisines.

En situation de précarité ou de détresse, les familles, les personnes seules et les aînés vivant éloignés du noyau villageois ont besoin d'une réponse rapide en cas de maladie ou de situation d'urgence. C'est dans cette capacité de répondre efficacement que leur sentiment de se sentir isolés peut s'estomper.

L'ère de la communication virtuelle est maintenant une nécessité pour l'ensemble de la population. Promouvoir l'accès à Internet haute vitesse à la bibliothèque et inciter les familles et les aînés à apprendre à l'utiliser par des formations de base seront à réaliser.

- **Contrer le décrochage scolaire** : la situation du décrochage scolaire qui prévaut chez nos jeunes est particulièrement préoccupante. Comme la situation est complexe, nous devons agir sur plusieurs plans.

Nous pensons que les jeunes ont besoin d'être stimulés dès leur jeune âge. Par la suite, il est nécessaire qu'ils soient intégrés à l'école avec plus d'attention, cette dernière étant située dans un autre milieu auquel ils doivent s'adapter très jeunes.

En outre, nous souhaitons qu'ils s'enracinent à Val-des-Lacs et qu'ils aient envie de participer à des initiatives qui les interpellent et, par surcroît, qu'ils soient stimulés à créer des projets pour eux. Nous croyons qu'en développant leur potentiel dans l'action, ils activent leur volonté de réussir.

- **Faciliter l'accès aux richesses naturelles de notre territoire** : si nos familles et nos aînés peuvent bénéficier de l'accès aux lacs, participer à des activités et à des initiatives rassembleuses, partager leurs expériences, ils constateront qu'ils sont privilégiés de pouvoir vivre dans un milieu naturel et d'en bénéficier même s'ils doivent, en contrepartie, se déplacer pour travailler et se procurer des biens et des services dans une autre localité.
- **Faciliter l'accès à la rénovation des habitations qui en ont besoin** : si nous voulons garder nos aînés, nos familles et augmenter notre capacité d'attraction à l'égard de nouvelles familles, nous devons avoir plus de résidences en bon état.
- **Intéresser les aînés à connaître et à se prévaloir des services et des ressources qui leur sont offerts**. Plusieurs aînés ne connaissent pas toutes les possibilités qui leur sont offertes et par surcroît un bon nombre de celles-ci répondraient à leurs besoins.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX



Aux fins de la présente politique, les objectifs généraux sont :

1. Créer des conditions pour conserver nos familles et nos aînés et attirer de jeunes familles à vivre à Val-des-Lacs.

Comme nous ne pouvons pas changer la situation géographique et l'économie de Val-des-Lacs, nous croyons que, d'une part, en améliorant et en aménageant certaines infrastructures et, d'autre part, en stimulant le foisonnement d'initiatives qui se vouent à la collectivité, nous contribuerons à faire de notre municipalité un endroit de choix où il fait bon vivre en toute sécurité.

2. Créer des conditions pour que les aînés puissent continuer à vivre actifs et en toute sécurité dans leur milieu de vie.

Afin qu'ils puissent continuer à vivre dans leur foyer respectif, les aînés ont besoin de demeurer dans une maison ou un logement adéquat leur procurant un minimum de confort. Ceux qui possèdent des maisons ayant besoin de rénovations majeures et ne disposant pas de moyens financiers pour effectuer les travaux nécessaires seront appelés à quitter.

Nous sommes conscients que nous devons répondre à leurs besoins de se sentir utiles, de demeurer actifs, voire même à augmenter la fréquence des activités physiques, des loisirs, de leur participation à la vie civique, etc. De cette manière, ils peuvent s'épanouir et, par le fait même, ils augmentent leur qualité et leur espérance de vie.

Par ailleurs, nous avons découvert qu'une grande quantité d'entre eux ne connaissent pas les services, les organismes et les activités qui s'adressent à eux. Nous envisagerons des stratégies pour nous assurer qu'ils connaissent bien les ressources à leur disposition.

3. Soutenir des projets et des services qui auront un effet réel sur la réussite scolaire des jeunes.

Soutenir la réussite des jeunes est directement lié aux préoccupations des familles et aux futures générations de familles. En concertation avec des organismes œuvrant auprès des jeunes, nous tendrons à atteindre des objectifs spécifiques.

Plusieurs mesures en faveur des familles et des aînés sont déjà en cours, notamment :

- la fête annuelle des bénévoles;
- les activités de bénévolat intergénérationnel (jeunes, familles, aînés);
- le recensement et la diffusion des activités et programmes disponibles aux aînés (le présentoir des services aux aînés, la diffusion dans Le Vallacquois et sur le site Internet de la municipalité, etc.);
- la tenue d'événements culturels rassembleurs organisés par le comité culturel;
- le développement des enfants par les ateliers des petits marmitons et le camp de survie;
- les olympiades familiales;
- la construction d'un local près de la patinoire, propice aux rassemblements;
- l'aménagement de sentiers pour la randonnée, le vélo, le ski hors piste.

CONCRÉTISATION ET GAGE DE SUCCÈS

Tout ce processus a permis aux membres du comité et à la Municipalité de prendre le pouls de la population, d'évaluer l'ensemble des ressources déjà en place, de cerner les besoins et ressources nécessaires pour le futur et, ainsi, construire à partir des forces du milieu pour travailler sur les enjeux actuels et à venir.

Comme l'élaboration d'une politique familles-aînés est une démarche citoyenne, plusieurs Vallacquois y ont pris part et ont aussi participé aux consultations. Tout au long du processus de réalisation, leur mobilisation était palpable.

L'engagement des élus qui auront à mener à terme les projets de la Municipalité durant les prochaines années est donc primordial pour donner suite à leurs aspirations.

Pour assurer le succès, un comité familles-aînés effectuera le suivi du plan d'action périodiquement, tout en démontrant une certaine flexibilité à s'ajuster aux situations en restant rigoureux à l'égard des valeurs et des orientations établies.

En ce sens, la personne membre du conseil responsable du volet familles-aînés, de même que l'ensemble des élus qui seront en fonction au cours des années à venir, verront à intégrer le « penser et agir familles-aînés » au cœur de leurs décisions.







349, chemin de Val-des-Lacs
Val-des-Lacs (Québec) J0T 2P0
Téléphone : 819 326-5624
Télécopieur : 819 326-7065
info@municipalite.val-des-lacs.qc.ca
www.municipalite.val-des-lacs.qc.ca